

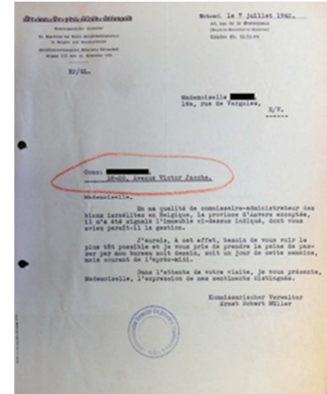
Communiqué de presse

Les Archives générales du Royaume renforcent leur fonds d'archives relatif à la persécution des Juifs en Belgique pendant la Seconde guerre mondiale

Ce mardi 22 avril, les Archives de la Ville de Bruxelles ont remis officiellement aux Archives générales du Royaume, en présence de Philippe Courard, Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique et de Karine Lalieux, Echevine de la Culture de la Ville de Bruxelles, 35 mètres d'archives relatives aux biens immobiliers spoliés aux Juifs durant la Seconde Guerre mondiale qu'elles conservaient jusqu'alors. Ce fonds vient renforcer les collections déjà conséquentes des Archives générales du Royaume sur la persécution des Juifs en Belgique pendant l'Occupation.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le secteur de l'immobilier juif n'a pas échappé à l'attention de l'occupant allemand. Celui-ci met sur pied un réseau d'organisations destinées à spolier la Communauté juive. Parmi celles-ci, figure la *Verwaltung des Jüdischen Grundbesitzes in Belgien*, créée en 1941 pour gérer les biens immobiliers situés en Belgique (à l'exception d'Anvers) et spoliés aux Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

La *Verwaltung des Jüdischen Grundbesitzes in Belgien* et ses administrateurs ont ainsi pu louer les immeubles inoccupés appartenant aux Juifs, percevoir les loyers, effectuer des paiements pour l'entretien et les impôts, à condition de justifier ces opérations dans leur compte de gestion. Ils n'ont néanmoins pas pu procéder à la vente au nom du propriétaire absent, car la Justice belge avait interdit aux notaires belges d'homologuer des actes de vente conclus sans l'intervention du propriétaire. Quelques ventes ont cependant eu lieu.



Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, certaines archives relatives à ce passé douloureux sont rentrées en possession de l'Administration du Séquestre du Ministère des Finances. Elles ont ensuite été transférées au Ministère des Travaux publics avant d'être versées aux Archives de la ville de Bruxelles en 1970, sauvant ces dernières du pilon. Elles y étaient depuis lors conservées et consultables. Sollicitée par le Fédéral, la Ville de Bruxelles a accepté de transférer ces fonds aux Archives générales du Royaume afin de compléter ces collections. Ce mardi, les Archives de la Ville de Bruxelles ont remis la dernière de ces 85 boîtes d'archives aux Archives générales du Royaume.



La cérémonie symbolique s'est déroulée en présence de Philippe Courard, Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique, de Karine Lalieux, Echevine de la Culture de la Ville de Bruxelles, de Karel Velle, Archiviste général du Royaume et de Anne Vandebulcke, Directrice générale du département culture de la Ville de Bruxelles.

« *Les conflits sont souvent synonymes de destruction d'archives, commente Philippe Courard Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique. Mais ils sont aussi sources de documents extrêmement intéressants et essentiels pour mieux les comprendre. Ces 35 mètres transférés aujourd'hui sont, sans doute, une goutte dans l'océan des archives. Mais ils présentent un intérêt de premier plan. En effet, ces documents témoignent de la persécution des Juifs en Belgique par les Allemands et plus précisément de la minutieuse opération de « désenjuivement » de l'économie de notre pays orchestrée par l'occupant. Ces documents forment un complément capital au fonds d'archives de cette même période déjà conservé par les Archives générales du Royaume. J'aime souligner que les institutions qui gèrent les archives doivent participer à rendre la compréhension de notre histoire accessible au grand public et doivent aussi participer à donner un impact sociétal plus large aux découvertes des historiens. Ces découvertes sont capitales pour le devoir de mémoire que nous devons continuer à effectuer.* »

« *Ces archives, sauvées de la destruction par la Ville de Bruxelles, ont déjà servi de sources précieuses pour les chercheurs, entre autres, lors de la Commission Buysse. Bientôt inventoriées en détail et mises à disposition d'un plus large public, elles permettront, je l'espère, de faire avancer la recherche historique.* » souligne Karine Lalieux, Echevine de la Culture.

D'une grande richesse, le fonds sera prochainement analysé et inventorié par les Archives générales du Royaume pour ensuite être mis à la disposition du public, moyennant le respect de la législation sur la vie privée. Il **vient renforcer les collections** déjà conséquentes des Archives générales du Royaume sur la persécution des Juifs en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment le fonds issu de la **Brüsseler Treuhandgesellschaft** (Société fiduciaire de Bruxelles) tout récemment inventorié.

Fondée en 1940 par l'Administration militaire allemande la *Brüsseler Treuhandgesellschaft*, dont dépendait la *Verwaltung des Jüdischen Grundbesitzes in Belgien*, était active, dans la recherche de biens et de possessions ennemies et juives. Elle fut ensuite chargée de la centralisation, de l'administration et de la liquidation de ces avoirs.

Les Archives générales du Royaume disposent, par ailleurs, depuis 2011, de la copie numérique des archives du Service international de Recherches à **Bad Arolsen** qui comprend près de 80 millions d'images numériques sur les camps d'extermination, de concentration et de travail, les ghettos et les prisons, un fichier central de noms, des documents relatifs au travail forcé, etc.

Les Archives générales du Royaume travaillent, en outre, à l'élaboration d'un **Guide des Sources sur l'Histoire du Judaïsme en Belgique** qui sera publié cette année. Ce guide donnera un aperçu des nombreuses sources d'archives publiques et privées relative à la population juive en Belgique.

Autant de bonnes nouvelles pour les chercheurs qui, à l'approche des 75 ans du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, pourront se pencher sur un aspect important des crimes commis par l'occupant nazi et étudier les multiples facettes de l'Holocauste. Les généalogistes pourront, quant à eux, obtenir davantage de renseignements sur leur famille avant, pendant et après l'Occupation. Les Archives générales du Royaume conservent actuellement quelque 21 km d'archives relatives à la Seconde Guerre mondiale.

Contacts presse :

Cabinet Philippe Courard

Fabienne Defrance, attachée de presse

fabienne.defrance@minsoc.fed.be

02 238 28 37 – 0499 588 300

Archives générales du Royaume

Stéphanie Deschamps, attachée de presse

stephanie.deschamps@arch.be

02 548 38 17 - 02 513 76 80 - www.arch.be

Cabinet Karine Lalieux

Audrey Poels, attachée de presse

audrey.poels@brucity.be

02 279 48 57 – 0485 57 09 98

Archives de la Ville de Bruxelles

Frédéric Boquet, historien-archiviste

frederic.boquet@brucity.be

02 279 53 58 - www.archives.bruxelles.be